

Xavier Bertrand rallonge les allégements de charge pour l'embauche d'un apprenti

En déplacement hier sur un site de Safran en Seine-et-Marne, le ministre du Travail, Xavier Bertrand, a annoncé le doublement de la période d'exonération de charges pour les PME de moins de 250 salariés recrutant un apprenti supplémentaire, dans le cadre du plan gouvernemental en faveur de l'emploi des jeunes. Celles qui embaucheront un apprenti d'ici au 31 décembre, ou qui l'ont déjà fait depuis le 1^{er} mars, bénéficieront ainsi d'une exonération totale de charges pendant un an et non plus seulement six mois.